

JEAN MOULIN ET LA TRAGÉDIE DE CALUIRE

D'après le récit de Jacques Baynac dans son livre « Prémsumé Jean Moulin » - Ed. Grasset & Fasquelle - 2007

Au sujet de Caluire, la version généralement admise de ce drame, c'est que **Klaus Barbie**, et ses hommes de la SiposD, n'ont pu arriver au domicile du Docteur **Dugoujon** et arrêter tous les membres de la réunion organisée par **Jean Moulin**, le 21 Juin 1943, qu'en suivant **René Hardy** que **Barbie** avait opportunément relâché, pour le pister, après son arrestation quelques jours plus tôt.

Mais dans ce livre, l'auteur ...

- ✓ après analyses et recoupements de témoignages et comptes rendus d'interrogatoires,
- ✓ de comparaisons de parcours et d'horaires des principaux acteurs qu'ils soient du côté de la Résistance ou qu'ils soient du côté des services de la police allemande et française,
- ✓ de consultation des archives américaines, britanniques, françaises et allemandes,
- ✓ mais aussi après l'examen détaillé des circonstances fortuites ayant permis à **René Hardy** de s'évader comme de la topographie des lieux et le cheminement du fuyard,

... arrive à la conclusion que l'arrestation de **Jean Moulin**, repéré et observé depuis avril 1943, ne fut « *ni le fait du hasard, ni celui d'une trahison.* » Cette arrestation fut l'aboutissement d'un long travail basé sur plusieurs filatures. Et si on suit la démonstration abondamment argumentée de **Jacques Baynac** « *toutes les théories selon lesquelles René Hardy fut désigné, sur le champ, comme le traître, ou bien reconnu, quelques jours plus tard, grâce aux aveux extorqués à Aubry sous la torture, sont sans fondement.* »

Reste qu'un document qui, peut-être, existe dans les archives allemandes et qui viendrait infirmer ou confirmer la thèse **Hardy**, serait historiquement souhaitable. En attendant, **Jacques Baynac**¹ avance une hypothèse exonérant **Hardy** de sa trahison.

UNE RÉUNION POUR ORGANISER !

De même **Jacques Baynac** affirme que l'objet de la réunion de Caluire tel que **Jean Moulin** l'avait précisé, tant au couple **Aubrac**², qu'à **Bouchinet-Serreule**³, n'avait pas pour but de désigner, ce jour-là, un successeur au Général **Delestraint**⁴, mais, rapporte **Bouchinet-Serreule** « *de revoir entièrement le système de commandement de l'AS et la coordination des différentes organisations paramilitaires en les disciplinant* ». En somme, **Jean Moulin**, considérant que **Delestraint** n'avait été que son « adjoint direct », entendait renforcer la centralisation autour de lui en installant, au pied levé, un chef intérimaire à la tête de l'AS, soit, en l'occurrence, **Emile Schwartzfeld**, un colonel de réserve issu du mouvement « France d'Abord » et membre du réseau OSS « Medusa ». De surcroît, s'il avait confié, à **Aubrac** et à **Lassagne**, les postes opérationnels décisifs de l'AS, favorisant ainsi « Libération » au détriment de « Combat », c'est que **Frenay** et de **Bénouville**, pour développer leurs actions et particulièrement celles de commandos, avaient noué des relations avec les services américains, ce qui était alors fortement critiquée par la France Libre.

UNE ÉVASION EXTRAORDINAIRE !

Il y aura sans doute avec le temps d'autres précisions permettant de lever des obscurités qui restent sur le dossier Caluire, mais revenons à **Jacques Baynac** qui, dans son récit, cite le témoignage de **Claudius Petit** au procès **Hardy** « *L'évasion de Caluire n'était pas chose impossible ; on a vu plus extraordinaire* ». Par exemple **Jean Ayrat**⁵. Le 28 avril 1943 il est arrêté à Paris. Il réussit à se débarrasser d'un plan de travail qu'il portait sur lui, de deux photos d'identité, d'un ticket de métro⁶ en avalant toute cette paperasse dans une chambre de l'hôtel Cayre⁷ où il est gardé par deux sentinelles. Lorsqu'un des soldats s'absente pour téléphoner et tandis que le factionnaire du couloir escorte l'un des prisonniers aux toilettes, **Ayrat** saute sur le troisième garde, lui arrache son fusil et l'en frappe si fort que l'homme s'écroule non sans

¹ Je trouve sévère la critique que porte à son encontre **Jean Luc Constant** dans la revue « Espoir » de Mars 2007.

² Rencontré dans le parc de la Tête d'Or le 20 juin 1943.

³ Egaleme nt rencontré le même jour.

⁴ Arrêté le 9 juin 1943 à Paris.

⁵ Un adjoint de **Jean Moulin**.

⁶ Sur lequel était noté l'adresse de **Tavian** (alias **Schrimp**) ancien des GP du colonel **Groussard**, passé au réseau « Ronald ».

⁷ Une des bases parisiennes de l'Abwehr, située boulevard Raspail.

crier. Il lui donne un formidable coup de pied pour le faire taire, sprinte dans le couloir, dévale les escaliers, déboule dans le hall de l'hôtel où la sentinelle, partie téléphoner, sort de la cabine pistolet au poing. **Ayral** le lui arrache et l'en frappe avec une telle violence qu'il en serait mort. Se ruant sur la porte-tambour qui donne sur le boulevard, il culbute deux allemands assis sur une banquette du hall. La porte n'est plus qu'à quelques enjambées, mais alors qu'il entre dans le tambour, trois allemands font de même de l'autre côté. Ces derniers, saisissant la situation, veulent empêcher la porte de tourner, mais **Ayral** qui n'a, pourtant, rien d'un athlète, trouve encore assez d'énergie pour la pousser. Il se trouve sur le trottoir. En face de lui une voiture occupée par deux autres sbires et, à côté de lui, un policier français en uniforme qui, sidéré, le laisse s'élancer et courir à perdre haleine, insensible aux deux balles qui trouent sa chemise et éraflent son bras droit, inconscient aussi du fait que « *profitant du désordre ainsi créé, les autres détenus, le colonel **Schimpf**, **Vivier** et le commandant **Aymard**, s'enfuient par une autre sortie donnant sur la rue du Bac.* » Après cette aventure, **Jean Moulin** a demandé à **Ayral**, par mesure de sécurité, de rentrer à Londres où les services britanniques saluent cet exploit, son authenticité étant justement admise par tous.

LE MYSTÈRE LEVÉ D'UN REGISTRE D'ÉCROU !

Jacques Baynac donne aussi des informations sur le registre d'écrou de Montluc, qui a conservé la trace des prisonniers de Caluire. « *A vrai dire il ne s'agit pas vraiment d'un registre d'écrou, plutôt d'une main courante sur laquelle les entrants devaient écrire leur noms et prénoms, la date et le lieu de naissance, le statut matrimonial, l'adresse, la profession, la religion. Le registre a survécu mais à très longtemps été soustrait à l'examen des chercheurs.* »

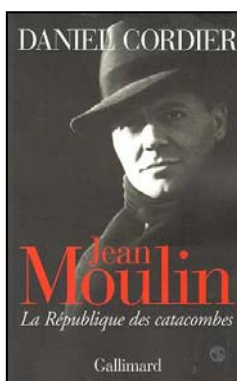
Ce cahier, cousu et recouvert de toile noire, n'a plus 154 pages. Les gardes allemands qui l'ont employé après qu'il eut été utilisé par des garagistes pour servir à l'inscription des stocks de pièces détachées, ont sans doute arraché les pages utilisées pour ce premier usage de gestion. De ce fait le cahier, tel qu'il est à présent, commence à la page 43, datée du 18 juin 1943. Quelques feuillets survivants ont aussi disparu mais on trouve page 50 les rubriques concernant **Alfred Fisher** et **Dugoujon** ainsi que la première ligne de celle de **Lassagne**. Tout le reste de la page est vierge. Cette anomalie a d'autant plus excité les imaginations qu'une photocopie du document, obtenue par **Antoinette Sachs**⁸ en octobre 1944, comportait alors les rubriques **Lassagne** (intégrale), **Ermelin (Aubrac)**, **Lacaze, Aubry, Parisot (Larat), Martel (Moulin)** ; **Schwartzfeld, Marguerite Brossier** apparaissant sur la page suivante.

Par la suite la photocopie a été donnée à la DST par **Antoinette Sachs** avant d'être intégrée au dossier de l'affaire **Hardy**. Ceci étant, l'impossibilité d'accéder à l'original aggravait sans cesse les suspicions de maquillage, de falsification ou de tripatouillage « *si l'on avait effacé cette page et pas une autre c'était qu'il y avait du louche !* »

En 2004, le suspense prend fin quand le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, qui conservait le registre à Lyon, en autorise l'expertise. Celle-ci est confiée, par les soins de l'auteur (**Jacques Baynac**) et de **Jean Robert Gorce**, à l'Institut de Police Scientifique et de Criminologie de l'université de Lausanne (Suisse).

L'étude, menée avec les moyens les plus modernes, va élucider l'énigme. Personne n'avait truqué la page 50. Le texte effacé était identique au texte photographié en 1944. Sa disparition était due au fait que, jusqu'à la première ligne de la rubrique **Lassagne**, on avait utilisé un crayon violet dont le colorant était vraisemblablement constitué de violet de méthyle, une substance photosensible qui se dégrade lorsqu'elle est exposée à la lumière. Des résidus invisibles de cette substance ont d'ailleurs pu être mis en évidence. Il n'y a donc jamais eu d'effacement sur cette page.

Ce point éclairci on peut être assuré de l'incarcération, en bloc, entre 22 heures et 1h30, de toutes les victimes de Caluire : **Dugoujon** cellule 129 – **Lassagne** à la 117 – **Ermelin (Aubrac)** à la 77 – **Lacaze** à la 69 – **Aubry** à la 75 – **Parisot (Larat)** à la 136 – **Martel (Moulin)** à la 130 – **Schwartzfeld** à la 65- **Brossier** à la 81.



Note rédigée en avril 2007

Pour aller plus loin :

Depuis plus de vingt ans, Daniel Cordier a entrepris la rédaction d'une somme sur Jean Moulin dont les trois premiers tomes (parus chez Jean Claude Lattes en 1989 et 1993) ont fait date dans l'historiographie de la Résistance

⁸ Amie de **Jean Moulin** chargée de nombreuses démarches par ce dernier.